



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 6 mai 2014

Séance du lundi 5 mai Installation de Mario Monti comme membre associé étranger



Mario Monti, sénateur à vie de la République italienne, président du Conseil des ministres de 2011 à 2013, a été installé hier, sous la Coupole de l'Institut, comme membre associé étranger de l'Académie, sur le fauteuil laissé vacant par le décès de **Václav Havel**.

Le président **Bernard Bourgeois**,

dans son allocution liminaire, a rappelé que trois Italiens avaient occupé précédemment le fauteuil VIII auquel a été élu Mario Monti et, a-t-il précisé « parmi les dix ou onze membres pléniers italiens de notre Académie, plus de la moitié furent des théoriciens et des praticiens de la politique et près de la moitié ancèrent cet engagement politique dans la science et la gestion de la finance et de l'économie. »

Thierry de Montbrial a salué son nouveau confrère en évoquant notamment son parcours professionnel qui l'a mené de l'université Bocconi de Milan, où il a enseigné l'économie, à la présidence du Conseil italien, en passant entre autres par l'université de Yale aux États-Unis et surtout par la Commission de Bruxelles où il fut en charge du marché intérieur puis de la concurrence. Thierry de Montbrial s'est ensuite attaché à l'action de son confrère à la présidence du Conseil italien, déclarant : « Je crois que l'histoire retiendra votre passage au palais Chigi pour au moins trois raisons. En premier lieu, vous avez rétabli l'image de l'Italie. [...] En deuxième lieu, vous avez entrepris de lutter de toutes vos forces contre les déficits. [...] En troisième lieu, il semble que "le moment Monti" a effectivement marqué un changement de cap durable pour votre pays et pour l'Europe. »

Mario Monti, conformément à la tradition académique a fait l'éloge de son prédécesseur, **Václav Havel**, en qui il a salué « un homme de courage » face à un régime totalitaire, « un homme de culture » et « un grand Européen qui nous a permis de mieux comprendre l'unité invisible de l'Europe, malgré la coupure du Rideau de fer ». Poursuivant sur cette dernière idée, l'ancien Commissaire européen s'est livré à un plaidoyer pour l'Europe, invitant tous les Européens à « une réflexion commune, approfondie, sur les objectifs et les principes éthiques qui doivent sous-tendre le projet européen » et exhortant la France « à redevenir la France, c'est-à-dire à jouer pleinement son rôle de pont avec l'Allemagne » car, a-t-il ajouté, « si l'Europe va mal en ce moment, c'est sans doute parce que la France ne tient plus tout à fait le rôle qu'elle devrait et pourrait jouer en Europe, ce qui suppose qu'elle améliore ses performances et qu'elle mette en œuvre les règles qu'elle a signées et ratifiées ».



Agenda

Lundi 12 mai

-15h : **Jean BAECHLER**, membre de l'Académie : « *Tableau raisonné des sciences morales et politiques* ».

Lundi 19 mai

-15h : **Jean-Robert PITTE**, membre de l'Académie : « *La géographie, science morale et politique* ».

Mardi 20 mai

-9h : Colloque Olivier Lecerf, Grande salle des séances.

Lundi 26 mai

-12h30 : Réunion de la section Morale et Sociologie.

-15h : **Alain BESANÇON**, membre de l'Académie : « *Une science des religions est-elle possible ?* ».

Lundi 2 juin

-12h30 : Réunion de la section Économie pol., statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean TULARD**, membre de l'Académie : « *Histoire et politique* ».

-Comité secret.

Lundi 9 juin : Pentecôte. Pas de séance.

Lundi 16 juin

-9h30 : Entretien académique « *Hommage à François Dagognet à l'occasion de son 90^e anniversaire* », présenté par **Bernard BOURGEOIS**, président de l'Académie.

-15h : Élection d'un membre titulaire dans la section Morale et Sociologie.

-**Thierry de MONTBRIAL**, membre de l'Académie : « *La prévision dans les sciences morales et politiques* ».

Lundi 23 juin

-15h : **Michel PÉBEREAU**, membre de l'Académie : « *La raison économiste* ».

Lundi 30 juin

-15h : **Yvon GATTAZ**, membre de l'Académie : « *L'économie vue par un entrepreneur* ».

Lundi 7 juillet

-12h30 : Réunion de la section Économie pol., statistique et finances, salle 3.

-15h : **Dominique TERRÉ**, chargée de recherche au CERSES : « *Le droit, entre morale et économie* ».

-Comité secret.

À lire

- **Jacques de Larosière** : « Rétablir d'urgence les marges des entreprises », dans *Valeurs actuelles*, n°4039, du 24 au 30 avril. Extrait : « La situation des entreprises françaises ne cesse de se dégrader : leurs marges se réduisent depuis plusieurs années. Elles ont atteint 27,7% à la fin 2013 contre 28,3% en 2012 (alors qu'elles étaient supérieures à 30% avant la crise). La faiblesse des marges frappe davantage les PME (créatrices d'emplois) que les grands groupes (en moyenne 3 points de moins) et nos marges sont très inférieures à celles de nos voisins : 41% en Allemagne, 40% en Italie et en Espagne, et 37% pour la moyenne de l'Union européenne. [...] Trop de nos entreprises ont du mal à survivre, à investir et à embaucher. Trop d'entre elles ferment. Notre société est en danger. Le gouvernement l'admet lui-même : ce sont les entreprises qui créent l'emploi et non l'État. Sans une restauration décisive des marges de nos entreprises, il est illusoire d'espérer une inversion de la courbe du chômage et de celle de la désindustrialisation. Le redressement de ces marges doit devenir une priorité nationale et bipartisane. Il passe par la maîtrise des charges publiques.

- **Jacques de Larosière** : « Securitized debts could give Europe's economy the kiss of life », dans le *Financial Times* du 22 avril. Extrait : « Tougher financial regulation has made European banks more resilient. But the drought of credit now confronting promising businesses across Europe is making the continent's economy more fragile. These facts are linked and the second cannot be ignored. European banks have strengthened their capital reserves, which have doubled on average since the financial crisis. And they have reduced their exposure to risk, notably by scaling back speculative trading activities. At the same time, their diminished profitability is making it difficult to find the fresh capital they need to meet the tightened rules. Investors can now earn higher returns by investing in industrial companies rather than financial institutions, a reversal of the situation before 2008. With fresh investment capital no longer forthcoming, stringent liquidity and capital adequacy ratios can be met only through a reduction in assets, including loans. »

- **Philippe Levillain** : « Ces canonisations sont des notations comme le CAC 40 », dans *Libération* du samedi 26 et dimanche 27 avril. Extrait : « Il y a [les papes] qui sont [jugés] bons, comme Pie IX, Pie X, Jean XXIII, Jean-Paul II ; ceux qui seront peut-être bons comme Jean-Paul I^{er}; ceux qui ne sont pas encore bons comme Paul VI ; et ceux qui ne sont même pas pris en considération, comme, pour le XIX^e siècle, Léon XIII, et pour le XX^e, Benoît XV, malgré son appel en 1917 à arrêter le bain de sang de la guerre de 1914, ou Pie XI, jugé trop triomphaliste, bien qu'il eut le courage de dénoncer le fascisme, le nazisme et le racisme. Pie XII ne sera jamais canonisé, car il ne peut y avoir d'accord quant à son attitude face à la Shoah et que même des chrétiens lui reprochent son silence. [...] Le génie du pape François est de témoigner toujours à ses interlocuteurs et aux fidèles sa considération. La pauvreté n'est pas seulement la misère matérielle, mais aussi l'insignifiance au sens littéral, c'est-à-dire une vie qui n'a pas de sens. Vivre, ce n'est pas seulement naître, survivre au jour le jour, puis mourir. À ceux qui se rapprochent d'elle, l'Église de François donne un sens à leur vie, entretient l'espérance, soutient par la charité : "Elle est près de vous et avec vous, non pas contre vous et au-dessus de vous". Il sait le dire très bien et l'incarner bien au-delà du dogmatisme intelligent de Benoît XVI ou du très fort charisme de Jean-Paul II. C'est le pontificat de la vitalité après celui de la cérébralité, fondé non plus sur la foi et la raison comme avec son direct prédécesseur, mais sur la foi et la compassion. En cela, lui et Benoît XVI sont complémentaires. Et cela explique pourquoi ils peuvent cohabiter. »

À savoir

- **Mireille Delmas-Marty** a été consultée le mercredi 23 avril, au Palais Bourbon, par la Commission des Lois qui élabore actuellement un projet de loi relatif à la transposition de la directive 2012/13/UE relative au droit à l'information dans le cadre des procédures pénales. L'Académicienne s'est notamment référée à la séance d'actualité exceptionnelle organisée le lundi 25 mai 2009 sous la présidence de **Jean-Claude Casanova**, séance au cours de laquelle elle avait fait une communication sur « la réforme de la procédure pénale » et où étaient intervenus, à l'invitation de l'Académie, **Patrick Beau**, procureur de la République au Tribunal de grande instance d'Amiens, président de la Conférence nationale des procureurs de la République, le bâtonnier **Christian Charrière-Bournazel**, de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris, **Catherine Giudicelli** (†), présidente de l'Association française des magistrats d'instruction, et **Geneviève Giudicelli-Delage**, professeur à l'Université Paris I.

- **Yvon Gattaz** poursuit inlassablement sa croisade en faveur de l'emploi des jeunes et de la création d'entreprise. Il donnera six conférences d'ici la fin juin, la première ayant lieu ce jour, mardi 6 mai, à l'antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var à Saint-Raphaël où l'Académicien présente son dernier ouvrage, *Création d'entreprise, la double révolution* (Paris, éd. Eyrolles, 2014, 215 pages).

- **Ghislaine Alajouanine**, correspondante de l'Académie (section Morale et Sociologie) a participé, du 23 au 25 avril, à la conférence que l'OMS a organisée à Paro, Bhoutan, sur le thème « Advancing Universal Health Coverage ». Elle a été sélectionnée par le gouvernement bhoutanais comme expert pour le développement de la télémédecine dans le royaume himalayen.